La problématique de financement des campagnes électorales demeure une préoccupation pour tous les acteurs politiques au Burkina Faso et reste l'un des obstacles les plus importants pour les femmes qui aspirent à participer aux élections. C'est un constat du Comité de suivi et de mise en oeuvre de la loi portant fixation d'un quota de 30% de l'un et l'autre sexe aux élections municipales et législatives au Burkina Faso. Pour changer la donne, le comité milite pour la création d'un Fonds national ou une mobilisation de collecte de fonds pour soutenir les candidatures des femmes. Face aux journalistes, le jeudi 8 novembre 2012, les membres du comité ont précisé l'importance de ce fonds. Selon la porte - parole du comité de suivi, Martine Yabré, la loi portant fixation d'un quota de 30% au moins de l'un et l'autre sexe est une solution qui devrait contribuer à rehausser l'effectif des femmes au sein des instances de prises de décision, à travers les élections. Malheureusement, a-t-elle poursuivi, les femmes constituent la couche sociale financièrement défavorisée.

Et d'ajouter que de nombreux chercheurs remarquent que la collecte de fonds est plus difficile pour les femmes que les hommes. A l'entendre, le comité, après différents plaidoyers, a fait la proposition de recherche de fonds auprès des partenaires financiers afin d'appuyer les femmes candidates. Elle a, par ailleurs, lancé un appel aux autorités d'afficher une réelle volonté politique afin de promouvoir la participation effective des femmes. A la question des journalistes de savoir si l'initiative n'est pas tardive vue qu'on est à quelques jours du début de la campagne des élections couplées, Mme Yabré a répondu que la création du fonds ne concerne pas seulement les élections de 2012, mais aussi, celles à venir.

Par Webmaster, Source: http://fr.allafrica.com/stories/201211221001.html